

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Voie d'accès

☒ Formation continue

Éligible au CPF

☐ Oui

☒ Non

PUBLIC

- Personne souhaitant s'investir dans la sécurité en entreprise

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi la formation SST initiale

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entrée possible en fonction de la demande
- Effectif minimum de 4 personnes et 10 personnes maximum
- Inscription possible toute l'année selon le calendrier en cours

OBJECTIFS

- Réactualiser les compétences du SST pour intervenir efficacement en cas d'accident du travail
- Renforcer la contribution du SST à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Valider le certificat SST conformément à la réglementation en vigueur

DURÉE

- 1 journée : 7h

TARIFS

- **Tarif inter** : 175€ net de taxe par personne
- **Tarif intra** : nous consulter

MÉTHODES & MOYENS MOBILISÉS

Cette formation est animée par un formateur expert certifié par l'INRS, et est proposée en présentiel.

Méthodes transmissives et interrogatives :

- Alternance de contenus théoriques et méthodologiques, échange d'expériences
- Cas pratiques et mises en situation
- Utilisation de matériel de secours : mannequins adulte / enfant / nourrisson, DAE, trousse de secours

Remise d'un support pédagogique en fin de formation.

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.ccivf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieux de formation

Site de Poitiers

CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

Site de Montmorillon

Immeuble Eco espace
70 rue de la Concise
86500 Montmorillon

Site de Loudun

Espace formation
1 avenue de la Coopération
86200 Loudun



Taux de réussite en 2025

100 %



Taux de satisfaction en 2025

98 %



Nombre de formés en 2025

187

PROGRAMME & CONTENU

I- Rôle du SST dans l'organisation des secours

- Rappel du cadre réglementaire et des responsabilités
- Organisation des secours internes
- Coordination avec les services d'urgence

II- Intervenir efficacement en cas d'accident

- Protéger de façon adaptée : sécurisation de la zone
- Examiner la victime : conscience, respiration, signes vitaux
- Alerter les secours : contenu et transmission du message
- Secourir selon les situations : saignement, étouffement, inconscience, malaise, traumatisme
- Utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE)

III- Rôle du SST dans la prévention des risques

- Identification des risques professionnels dans une situation de travail
- Caractérisation des dangers et des dommages potentiels
- Actions de prévention et remontée d'informations
- Communication avec les acteurs de la prévention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est délivré aux participants ayant participé à la totalité de la formation et satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives.

AUTRES INFORMATIONS

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

- Le certificat SST est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, pour prolonger la validité du certificat de 24 mois, il est nécessaire de suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences SST. Article R4224-15 du Code du Travail



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap :

referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +45ans dans la formation et un réseau riche de +1000 entreprises partenaires
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, hébergement, restauration

